

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente sont applicables aux différentes actions proposées par EFOM dans le cadre de la formation professionnelle, sauf conditions particulières contrares.

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, notamment sur toutes conditions générales d'achat.

2. Inscription

L'inscription est subordonnée aux prérequis spécifiques à chaque action de formation.

L'inscription sera validée à réception par EFOM du contrat de formation dûment renseigné et signé.

3. Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux EFOM implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance du client et des formés.

EFOM ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au formé de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation.

4. Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux indiqués dans le contrat de formation.

5. Facturation et modalités de paiement

Les modalités de facturation et de règlement sont précisées dans le contrat de formation.

6. Prise en charge par des fonds mutualisés

Il appartient au formé d'effectuer une demande de prise en charge auprès des financeurs (FIFPL, DPC, CPF...).

Il appartient à EFOM de valider cette demande, si besoin.

7. Pénalité de retard et sanctions en cas de défaut de paiement

Toute somme non réglée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées dans le contrat de formation.

8. Convocation et attestation de formation

Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée aux formés.

EFOM ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du ou des formés à la formation.

Les attestations de fin de formation établies en conformité avec les feuilles d'émargement seront adressées au client après chaque formation.

9. Conditions d'annulation et de report

Les conditions d'annulation ou d'interruption de la formation par le client sont mentionnées dans le contrat de formation.

EFOM se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de la reporter, au plus tard 10 jours ouvrés avant qu'elle ne débute, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par courriel. Aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait d'EFOM. En cas d'annulation définitive de la formation par EFOM, il sera procédé, le cas échéant, au remboursement des acomptes perçus. En cas de réalisation partielle par EFOM, la prestation sera facturée prorata temporis.

10. Supports de formation

Les formés et clients des formations dispensées par EFOM ne doivent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...).

11. Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, auxquels elles auraient eu accès lors de l'exécution de la prestation ou des échanges intervenus antérieurement.

12. Informatique et libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et de le tenir informé des offres de service EFOM. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

13. Loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre EFOM et ses clients relèvent de la loi française.

14. Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution du contrat de formation devra être précédé, avant saisine du tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution amiable ne peut être trouvée, le litige sera soumis au tribunal compétent.

FONDATION EFOM BORIS DOLTO

SIRET : 528 855 489 00019

Code APE 8542Z

Organisme de formation

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 11 75 46890 75 auprès du préfet de région d'Île de France

Organisme de DPC

Organisme enregistré par l'Agence Nationale du DPC sous le n° 1033

QUALIOPI

Certificat n° 211201_9. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation – Actions permettant de Valider les Acquis de l'Expérience

118 bis, rue de Javel

75015 PARIS

formationcontinue@efom.fr – ifdms@efom.fr

Réfèrent mission handicap : Merville Sandrine – 01 77 38 35 71
missionhandicap@efom.fr